

PIERRE-MARIE BOUVERY

# Les contrats de la musique

MÉTIERS DE  
LA MUSIQUE

cNM éditions



# TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>7</b>
---------------------------	----------

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **L'édition musicale**

#### **Chapitre préliminaire**

<b>L'environnement professionnel et juridique.....</b>	<b>13</b>
1. L'environnement professionnel.....	13
2. L'environnement juridique.....	14
2.1. Rappels historiques.....	14
2.2. La loi du 11 mars 1957.....	15
2.2.1. Droits patrimoniaux, droit moral et droit à rémunération légale .....	15
2.2.1.1. Les droits patrimoniaux.....	15
2.2.1.1.1. Le droit de représentation.....	15
2.2.1.1.2. Le droit de reproduction.....	16
2.2.1.1.3. Le droit d'adaptation.....	17
2.2.1.1.4. La durée des droits patrimoniaux.....	17
2.2.1.1.5. Les exceptions.....	17
2.2.1.2. Le droit moral.....	18
2.2.1.2.1. Les attributs du droit moral.....	18
2.2.1.2.2. La durée du droit moral .....	18
2.2.1.3. Le droit à rémunération légale :	
la rémunération pour copie privée.....	18
2.2.2. Les conditions d'exercice et de rémunération.....	18
2.2.3. La réglementation du contrat d'édition .....	19

#### **Chapitre 1**

<b>Le contrat de cession et d'édition musicale .....</b>	<b>20</b>
1. L'exploitation des œuvres.....	22
1.1. Les droits cédés par l'auteur à l'éditeur musical.....	22
1.1.1. Les objets de droit: l'œuvre, le titre de l'œuvre et le manuscrit.....	22
1.1.1.1. L'œuvre .....	23
1.1.1.2. Le titre .....	24
1.1.1.3. Le manuscrit.....	24
1.1.2. Le domaine d'exploitation des droits cédés.....	24
1.1.2.1. L'étendue et la destination .....	25
1.1.2.2. La durée des droits cédés.....	26
1.1.2.3. Les territoires concernés .....	27
1.1.3. La garantie des droits cédés .....	28
1.2. L'obligation d'exploiter et d'assurer une diffusion commerciale.....	29
1.2.1. L'édition graphique: l'édition de l'œuvre sous forme de partitions.....	31
1.2.1.1. La remise du manuscrit et les corrections.....	31
1.2.1.2. Une exploitation et une diffusion commerciale.....	32
1.2.2. Les autres modes d'exploitation .....	34
1.2.2.1. L'exploitation phonographique.....	35

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

1.2.2.2. L'exploitation audiovisuelle.....	35
1.2.2.3. Le spectacle vivant.....	36
1.2.2.4. L'exploitation à l'étranger.....	36
1.3. Une exploitation permanente et suivie.....	37
Z. La gestion des droits.....	42
2.1. La gestion collective par la Sacem et la SDRM.....	43
2.1.1. La Sacem: le droit de représentation et d'exécution publique.....	44
2.1.1.1. L'administration des droits et la perception des redevances.....	45
2.1.1.2. La répartition.....	47
2.1.1.3. Le partage auteurs-éditeur.....	48
2.1.2. La SDRM: le droit de reproduction mécanique.....	52
2.1.2.1. Les domaines d'intervention de la SDRM.....	52
2.1.2.1.1. La reproduction mécanique des œuvres sur supports sonores physiques (disques vinyles, disques compacts, etc.) et sur supports audiovisuels (vidéocassettes, pellicules, DVD) destinés à être mis à la disposition du public (vente ou location), appelée communément «droits phonographiques et vidéographiques».....	52
2.1.2.1.2. La reproduction mécanique des œuvres sur supports sonores et sur supports audiovisuels (vidéocassettes, pellicules, vidéodisques) nécessaire à une exécution publique (radio, télé et cinéma).....	52
2.1.2.1.3. Le droit complémentaire de reproduction mécanique.....	53
2.1.2.1.4. La copie privée audiovisuelle et sonore.....	53
2.1.2.2. Les droits phonographiques et vidéographiques.....	54
2.1.2.2.1. Les procédures d'autorisation et les redevances pour la reproduction phonographique.....	55
2.1.2.2.2. Les procédures d'autorisation et les redevances dans la reproduction vidéographique.....	57
2.1.2.3. Le partage auteurs-éditeur.....	58
2.1.2.4. L'exploitation hors ligne (CD-Rom).....	59
2.2. L'exploitation directe par l'éditeur.....	60
2.2.1. L'édition graphique.....	60
2.2.1.1. L'exploitation sous forme de partitions.....	60
2.2.1.1.1. Les taux.....	61
2.2.1.1.2. L'assiette de la redevance.....	61
2.2.1.1.3. La disparition des abattements.....	63
2.2.1.2. Les autres modes d'exploitation graphique.....	63
2.2.2. L'exploitation audiovisuelle.....	65
2.2.2.1. L'adaptation audiovisuelle.....	65
2.2.2.1.1. La recherche d'une exploitation.....	66
2.2.2.1.2. La durée et le lieu du droit cédé.....	67
2.2.2.1.3. Les redevances.....	67
2.2.2.2. La «synchronisation».....	68
2.2.3. Les modifications apportées à l'œuvre originale.....	69
2.2.3.1. Arrangements et adaptations.....	69
2.2.3.1.1. L'arrangement.....	69
2.2.3.1.2. L'adaptation.....	70
2.2.3.2. La reproduction partielle de l'œuvre.....	71
2.2.3.2.1. La fragmentation.....	71
2.2.3.2.2. L'incorporation dans une nouvelle œuvre d'extraits d'une œuvre préexistante.....	72
2.2.4. L'exploitation à l'étranger.....	73

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

2.2.4.1. Les redevances dues au titre de l'exécution publique à l'étranger .....	74
2.2.4.2. Les redevances dues au titre de la reproduction mécanique à l'étranger.....	76
2.2.4.3. Les modes d'exploitation gérés directement par le sous-éditeur.....	76
2.2.4.4. L'information de l'auteur à l'égard de la sous-édition.....	77
3. L'administration .....	77
3.1. La déclaration auprès des sociétés d'auteurs.....	77
3.2. Le contrôle de la gestion par les sociétés d'auteurs.....	78
3.3. La reddition des comptes.....	78
4. La protection des droits.....	80

## Chapitre 2

<b>Le contrat de préférence .....</b>	<b>81</b>
1. Les limites au droit de préférence .....	82
1.1. Des œuvres de genres nettement déterminés .....	82
1.2. Une durée maximum .....	83
2. L'exercice du droit de préférence par l'éditeur .....	85
2.1. La transmission de l'œuvre à l'éditeur .....	85
2.2. La levée de l'option par l'éditeur .....	86
2.3. Les limites à la levée de l'option : le cas des œuvres de collaboration ou composites.....	87
2.3.1. Le cas des œuvres de collaboration.....	87
2.3.2. Le cas des œuvres composites.....	88
2.4. Le refus de l'éditeur de lever l'option .....	90

## Chapitre 3

<b>Les avances et les participations financières au développement de carrière.....</b>	<b>91</b>
1. L'avance .....	91
2. La participation financière au développement de carrière.....	92

## Chapitre 4

<b>Les contrats annexes et alternatifs.....</b>	<b>94</b>
1. Les contrats annexes.....	94
1.1. Le reversement commercial.....	94
1.2. La coédition.....	95
2. Le contrat alternatif: le contrat de gestion de catalogue.....	95

## PARTIE 2

### **La production phonographique : les contrats entre artistes-interprètes et producteurs phonographiques**

<b>Introduction .....</b>	<b>99</b>
---------------------------	-----------

#### **Chapitre préliminaire**

<b>L'environnement juridique.....</b>	<b>102</b>
1. Rappels historiques .....	102
2. De la loi du 3 juillet 1985 à l'ordonnance du 12 mai 2021.....	103
2.1. Le droit d'autoriser.....	103
2.2. Le droit moral.....	106

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

2.3. Les droits à rémunérations légales.....	106
2.3.1. La rémunération équitable.....	106
2.3.2. La copie privée.....	107
2.4. La durée des droits voisins.....	108
<b>Chapitre 1</b>	
<b>Le contrat d'enregistrement phonographique: le « contrat d'artiste » .....</b>	<b>109</b>
1. L'enregistrement.....	110
1.1. L'exclusivité.....	110
1.1.1. Fondements, contrepartie et conséquences.....	111
1.1.2. La durée de l'exclusivité.....	112
1.1.3. Le territoire géographique.....	118
1.1.4. Le domaine d'activité concerné par l'exclusivité.....	118
1.1.5. Les cas de modification de la durée d'exclusivité.....	119
1.1.5.1. L'allongement du délai.....	119
1.1.5.2. Le raccourcissement du délai.....	119
1.1.5.2.1. La résiliation anticipée.....	119
1.1.5.2.2. La séparation du groupe.....	120
1.2. La clause catalogue.....	122
1.3. La clause de préférence.....	122
1.4. L'obligation mutuelle d'enregistrer.....	124
1.4.1. Le programme d'enregistrement.....	124
1.4.2. L'exécution de la prestation.....	125
1.4.3. Le budget d'enregistrement.....	126
1.4.3.1. Le coût de l'enregistrement.....	126
1.4.3.2. La maîtrise du budget.....	126
1.4.3.3. La rémunération du réalisateur artistique.....	128
1.4.4. Le versement du salaire d'enregistrement.....	129
1.4.4.1. Du protocole Snicop/SFA du 1 <sup>er</sup> mai 1969 à la CCNEP du 30 juin 2008.....	129
1.4.4.2. Le cachet d'enregistrement.....	131
2. L'exploitation de l'enregistrement.....	134
2.1. Les avances sur redevances.....	135
2.2. L'exploitation phonographique.....	138
2.2.1. La cession des droits d'exploitation phonographique.....	140
2.2.2. La rémunération.....	140
2.2.2.1. Le taux.....	140
2.2.2.2. L'assiette de calcul: le prix de gros HT.....	142
2.2.2.2.1. Dans l'univers physique.....	142
2.2.2.2.2. Dans l'univers numérique.....	142
2.2.2.3. Les abattements.....	144
2.2.2.3.1. Les abattements Biem.....	144
2.2.2.3.2. Les abattements liés au mode d'exploitation numérique.....	145
2.2.2.3.3. Les abattements liés au support d'exploitation.....	146
2.2.2.3.4. Les abattements liés aux modes de distribution.....	146
2.2.2.3.5. Les abattements liés à la pratique commerciale.....	147
2.2.2.3.6. La publicité.....	148
2.2.2.4. Les compilations.....	149
2.2.2.5. L'exploitation à l'étranger.....	151
2.3. Les utilisations secondaires.....	153
2.4. L'exploitation audiovisuelle.....	154
2.4.1. La réalisation du clip.....	154

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

2.4.2. Le financement du clip .....	155
2.4.3. L'exploitation du clip .....	156
2.4.3.1. La vente de supports .....	156
2.4.3.2. La diffusion .....	157
2.4.3.2.1. La télédiffusion .....	157
2.4.3.2.2. L'exploitation numérique .....	158
2.5. Le versement des redevances .....	158
3. L'exploitation des droits dérivés: <i>merchandising</i> et <i>endorsement</i> .....	161
3.1. Le <i>merchandising</i> traditionnel .....	161
3.2. L' <i>endorsement</i> et le <i>sponsoring</i> .....	164
4. <i>Promotion, marketing</i> et <i>tour support</i> .....	167
4.1. La promotion .....	167
4.1.1. La promotion auprès des médias .....	168
4.1.2. La promotion Internet .....	169
4.1.3. Les concerts promotionnels .....	171
4.2. Le <i>tour support</i> .....	171

## Chapitre 2

### Les contrats entre les producteurs phonographiques et les musiciens

<b>d'ensemble et d'accompagnement</b> .....	<b>173</b>
1. La situation antérieure à la CCNEP .....	174
1.1. De 1969 à 1993: le protocole d'accord du 1er mars 1969 et ses limites .....	174
1.2. 1993-2008: antagonismes et <i>statu quo</i> .....	176
2. Le titre III de l'annexe III de la CCNEP et son protocole additionnel .....	178
2.1. Les conditions de travail .....	178
2.2. Les rémunérations complémentaires dues au titre de l'exploitation de leurs prestations .....	179
2.2.1. Les rémunérations complémentaires forfaitaires .....	179
2.2.1.1. La nomenclature des modes d'exploitation .....	180
2.2.1.2. Les taux applicables et les tranches .....	181
2.2.1.2.1. Pour les exploitations des enregistrements autres qu'en spectacle vivant ou en <i>play-back</i> .....	181
2.2.1.2.2. Pour les exploitations des enregistrements en spectacle vivant ou en <i>play-back</i> .....	182
2.2.1.3. La durée .....	182
2.2.1.4. Exemples de calcul de rémunération .....	183
2.2.2. Les rémunérations complémentaires proportionnelles .....	185
2.3. Le protocole additionnel à l'annexe III .....	185

## PARTIE 3

### La production phonographique: les contrats entre producteurs, licenciés et distributeurs

#### Chapitre préliminaire

<b>L'environnement juridique</b> .....	<b>189</b>
1. Rappel historique .....	189
2. La loi du 3 juillet 1985 .....	190

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

## Chapitre 1

<b>Le contrat de licence .....</b>	<b>192</b>
1. L'exploitation phonographique.....	193
1.1. Les droits concédés.....	194
1.2. L'exclusivité et les territoires concernés.....	195
1.2.1. L'exclusivité.....	195
1.2.2. Durée de l'exclusivité: durée des droits concédés/durée de l'obligation de fourniture.....	196
1.2.2.1. Licence simple, licence artiste et label deal.....	196
1.2.2.2. L'échéance de la durée d'exploitation commerciale exclusive .....	197
1.2.3. Territoires concédés.....	198
1.3. La fabrication des exemplaires.....	199
1.4. La redevance.....	199
1.4.1. Les avances versées par le licencié.....	199
1.4.2. Taux et assiette de calcul de la redevance.....	200
1.4.3. Les abattements.....	200
2. Les autres modes d'exploitation.....	200
2.1. Utilisations secondaires et rémunérations légales.....	201
2.1.1. Les droits exclusifs.....	201
2.1.2. Les rémunérations légales (copie privée – rémunération équitable).....	202
2.1.2.1. Maîtrise de la gestion par le producteur.....	202
2.1.2.2. Mandat de gérer et de percevoir accordé au licencié.....	202
2.2. Les vidéomusiques.....	203
2.2.1. L'investissement du licencié dans la production.....	203
2.2.2. Les redevances.....	205
2.2.2.1. Les redevances pour vente de supports.....	205
2.2.2.2. Les redevances en cas d'exploitation numérique.....	206
2.2.2.2.1. L'exploitation numérique.....	206
2.2.2.3. Les redevances en cas de diffusion.....	206
3. La promotion.....	207

## Chapitre 2

<b>Le contrat de distribution .....</b>	<b>209</b>
1. La fabrication des exemplaires.....	209
1.1. Des exemplaires prêts à être commercialisés sur le plan matériel.....	210
1.2. Des exemplaires prêts à être commercialisés sur le plan juridique.....	210
1.3. Facilités accordées par le distributeur .....	211
1.4. La livraison des exemplaires au distributeur.....	212
2. La commercialisation des exemplaires.....	212
2.1. La concession et ses limites.....	212
2.1.1. Les enregistrements concernés (le catalogue).....	212
2.1.2. Le territoire concédé.....	213
2.1.3. La durée du contrat.....	213
2.1.4. Les réseaux de vente.....	214
2.1.5. La distribution numérique.....	214
2.2. La diffusion des exemplaires.....	215
2.2.1. Le stockage.....	215
2.2.2. La diffusion: mise en place et réapprovisionnement.....	215
2.2.3. Les opérations de messagerie.....	216
2.3. La rémunération du distributeur.....	216
2.3.1. La commission du distributeur.....	216

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

2.3.2. Le versement des produits de la vente au producteur.....	217
2.4. Les retours et invendus.....	218
2.4.1. Les invendus.....	218
2.4.2. Les retours.....	218
3. Promotion.....	220

## **PARTIE 4**

### **La musique en ligne**

#### **Chapitre 1**

<b>L'environnement général .....</b>	<b>223</b>
1. Internet et la musique.....	223
2. L'environnement juridique.....	225
2.1. L'environnement international.....	226
2.1.1. Les textes internationaux.....	226
2.1.2. L'internationalisation de la gestion collective: du morcellement territorial au morcellement de répertoire .....	227
2.2. L'environnement national.....	230

#### **Chapitre 2**

<b>Le contrat de distribution numérique .....</b>	<b>233</b>
1. L'environnement.....	233
2. L'exploitation numérique.....	234
2.1. Les droits concédés.....	234
2.2. L'exclusivité et les territoires concernés .....	235
2.2.1. L'exclusivité .....	235
2.2.2. Durée de l'exclusivité – durée des droits concédés.....	236
2.2.2.1. La durée d'exclusivité.....	236
2.2.3. Territoires concédés.....	236
2.3. La numérisation des enregistrements, le formatage des données associées et la livraison des plateformes .....	237
2.4. La redevance .....	237
3. Les autres modes d'exploitation : les utilisations secondaires.....	238
4. La promotion des enregistrements.....	238

#### **Chapitre 3**

<b>Les contrats conclus avec les exploitants de sites web .....</b>	<b>239</b>
1. Introduction.....	239
2. L'environnement juridique: autorisation individuelle/gestion collective .....	242
3. Les contrats conclus avec les plateformes.....	245
3.1. Les contrats conclus avec les plateformes proposant des services interactifs.....	245
3.1.1. Les services de téléchargement et de streaming à la demande.....	245
3.1.1.1. Les contrats entre éditeurs de services et producteurs phonographiques.....	245
3.1.1.2. Les contrats entre éditeurs de services et la Sacem.....	247
3.1.2. Les services de partage de contenus.....	248
4. Webradios et services de podcast.....	248
4.1. Les webradios non interactives.....	249
4.1.1. Les barèmes de la Spré.....	250



# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

4.1.2. Les barèmes proposés par la Sacem.....	250
4.2. Les webradios semi- interactives: les <i>smartradios</i> .....	250
4.2.1. Les barèmes entre <i>smartradios</i> et sociétés civiles de perception de droits voisins.....	251
4.2.1.1. Les barèmes de la SCPP.....	252
4.2.1.2. Les barèmes de la SPPF.....	252
4.2.2. Les contrats proposés par la Sacem.....	253
4.3. Les services de podcast.....	253
4.3.1. Les contrats entre services de podcast et les organismes de gestion collective de droits voisins.....	253
4.3.1.1. Les barèmes de la SCPP.....	253
4.3.1.2. Les barèmes de la SPPF.....	253
4.3.2. Les contrats entre services de podcast et la Sacem.....	254
5. Les utilisations accessoires: extraits musicaux et sonorisation de sites web.....	254
5.1. L'utilisation d'extraits musicaux.....	254
5.1.1. Les conditions financières du contrat général Sacem.....	255
5.1.2. Les conditions financières des contrats généraux SCPP et SPPF.....	255
5.2. La sonorisation de sites Internet.....	257

## **PARTIE 5**

### **La production audiovisuelle**

#### **Chapitre 1**

<b>L'utilisation de la musique dans les œuvres audiovisuelles.....</b>	<b>261</b>
1. L'utilisation d'une musique originale.....	262
1.1. Les relations avec l'auteur-compositeur.....	262
1.1.1. Le contrat de commande.....	262
1.1.1.1. Les caractéristiques de la commande.....	262
1.1.1.2. Les modalités financières.....	263
1.1.1.3. Les modalités juridiques: la cession des droits au producteur.....	263
1.1.1.4. La mention du nom du compositeur.....	265
1.1.2. Le contrat de cession et d'édition musicale.....	266
1.2. Les relations avec un éditeur de musique.....	266
1.3. Les relations avec les artistes-interprètes.....	267
1.3.1. Les artistes- interprètes solistes.....	267
1.3.1.1. Le salaire d'enregistrement.....	268
1.3.1.2. La cession des droits d'exploitation et leur rémunération.....	269
1.3.1.2.1. L'exploitation de l'œuvre audiovisuelle.....	269
1.3.1.2.2. L'exploitation phonographique de la bande-son.....	270
1.3.2. Les musiciens d'accompagnement et d'orchestre.....	271
1.3.2.1. Le salaire d'enregistrement.....	271
1.3.2.2. La cession des droits et leur rémunération.....	272
1.4. Les relations avec le producteur phonographique.....	273
1.4.1. Engagement d'un interprète en exclusivité.....	273
1.4.2. La commercialisation de la BOF.....	274
2. L'utilisation d'une musique préexistante.....	274
2.1. L'utilisation d'une musique d'illustration.....	274
2.1.1. La reproduction de l'œuvre.....	275
2.1.2. L'utilisation de l'enregistrement.....	275

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

2.2. L'utilisation de la musique du commerce.....	275
---	-----

## Chapitre 2

### La captation audiovisuelle d'un spectacle ..... 288

1. Les relations avec les interprètes.....	288
1.1. Les interprètes principaux.....	289
1.2. Les musiciens d'accompagnement et d'orchestre.....	291
2. Les relations avec l'auteur-compositeur ou l'éditeur musical.....	291
3. Les relations avec le producteur du spectacle et la salle de spectacles.....	292
3.1. Les relations avec le producteur du spectacle.....	292
3.2. Les relations avec la salle de spectacles.....	293
4. Les relations avec le producteur phonographique.....	293

## PARTIE 6

### Le spectacle vivant

#### Chapitre 1

##### Environnement professionnel et juridique ..... 297

1. Environnement professionnel.....	297
2. Environnement juridique.....	300

#### Chapitre 2

##### Les contrats conclus entre artistes- interprètes et entrepreneurs de spectacles ..... 303

1. La nature juridique du contrat conclu entre artistes – interprètes et entrepreneurs de spectacles.....	303
1.1. Un contrat de travail.....	303
1.2. ...soumis à une convention collective.....	306
2. Le contrat conclu avec l'organisateur de spectacles.....	306
2.1. La qualité du signataire et la date de conclusion du contrat.....	307
2.1.1. La qualité du signataire: le contrat commun.....	307
2.1.2. La date de conclusion du contrat.....	309
2.2. L'exécution de la prestation.....	310
2.2.1. L'obligation de faire jouer l'artiste.....	310
2.2.1.1. La rupture du contrat.....	310
2.2.1.2. Le cas de force majeure.....	311
2.2.2. Offrir à l'artiste les moyens de la représentation.....	312
2.2.2.1. Les répétitions.....	312
2.2.2.2. Le respect de la fiche technique.....	312
2.2.2.3. Les conditions d'accueil.....	312
2.2.3. L'obligation de l'artiste d'exécuter sa prestation.....	313
2.2.4. L'exclusivité accordée à l'organisateur.....	314
2.3. Le paiement du salaire et de ses accessoires.....	315
2.3.1. Le salaire dû pour la représentation.....	315
2.3.1.1. Généralités.....	315
2.3.1.2. Le salaire minimum par représentation.....	316
2.3.1.3. Les modalités de paiement du salaire.....	317
2.3.2. Les accessoires du salaire: les défraiements.....	317
3. Le contrat d'engagement exclusif conclu avec le producteur de spectacles.....	318
3.1. La production du spectacle.....	320

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

3.1. L'exclusivité.....	320
3.1.1. La durée de l'exclusivité.....	321
3.1.2. La garantie de ressources.....	322
3.1.3. Le territoire géographique.....	322
3.2. La clause de préférence.....	323
3.3. Le budget de production.....	323
3.2. l'exploitation du spectacle.....	324
3.2.1. La rémunération de l'artiste.....	324
3.2.1.1. Le cachet par représentation.....	324
3.2.1.2. La rémunération proportionnelle.....	325
3.2.1.2.1. Le pourcentage.....	326
3.2.1.2.2. L'assiette.....	326
3.3. La commercialisation du spectacle.....	327
3.4. La promotion du spectacle.....	328

## Chapitre 3

### Les contrats entre entrepreneurs de spectacles ..... 329

1. Le contrat de « vente » de spectacle.....	329
1.1. Fournir un spectacle monté.....	330
1.1.1. Le spectacle doit être juridiquement prêt à être représenté.....	331
1.1.1.1. Le spectacle fourni doit correspondre à la description prévue.....	331
1.1.1.2. Le producteur est l'employeur du plateau artistique et technique.....	331
1.1.1.3. Le producteur doit avoir le droit de représenter le spectacle.....	332
1.1.2. Le spectacle doit être matériellement prêt à être représenté.....	333
1.2. Fournir un lieu de représentation en ordre de marche.....	333
1.2.1. Un lieu, du matériel et du personnel.....	333
1.2.1.1. Un lieu.....	333
1.2.1.2. Du matériel et du personnel.....	334
1.2.1.3. La préparation de la représentation.....	335
1.2.1.4. La sécurité des biens et des personnes.....	335
1.3. Payer le prix de vente.....	336
1.3.1. Le prix de vente.....	336
1.3.1.1. La TVA applicable.....	336
1.3.1.2. La taxe sur les spectacles de variétés.....	337
1.3.1.3. Les modalités de paiement.....	337
1.3.2. Frais de transport et hébergement.....	337
1.4. La promotion et la publicité du spectacle.....	338
2. Le contrat de coréalisation.....	339
2.1. La rémunération proportionnelle.....	340
2.1.1. L'assiette de calcul de la rémunération.....	340
2.1.1.1. La recette du spectacle.....	340
2.1.1.2. Les recettes annexes.....	341
2.1.2. Le partage de la recette brute.....	342
2.1.3. De la recette brute à la recette nette.....	342
2.2. Le minimum garanti.....	343
3. Le contrat de prestation d'accueil de spectacle.....	343
3.1. Fournir un spectacle monté.....	343
3.2. Fournir un lieu de représentation en ordre de marche.....	344
3.3. La billetterie.....	344
3.4. La rémunération du promoteur.....	344
3.5. La promotion et la publicité du spectacle.....	344

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

4. Le contrat de mise à disposition de salle de spectacles .....	345
4.1. Mettre le lieu à disposition.....	345
4.1.1. L'option.....	345
4.1.2. Les caractéristiques du lieu et sa période de mise à disposition .....	346
4.1.3. La mise à disposition du lieu, du personnel et des services associés .....	347
4.2. Payer le prix: tarifs forfaitaires ou proportionnels .....	348

## **PARTIE 7**

### **La gestion de carrière**

#### **Chapitre 1**

##### **L'environnement juridique de la gestion de carrière ..... 351**

1. La libéralisation du statut d'agent artistique: la loi du 23 juillet 2010 .....	353
1.1. La redéfinition du statut d'agent artistique .....	353
1.2. La suppression de la licence d'agent artistique au bénéfice d'une inscription au registre national des agents artistiques .....	353
1.3. La levée des incompatibilités.....	354

#### **Chapitre 2**

##### **Le contrat entre l'artiste et l'agent artistique..... 355**

1. Les fonctions de l'agent artistique .....	356
1.1. Placement, négociation et promotion de la carrière de l'artiste et représentation.....	356
1.2. Les modalités de la prise de décision.....	357
1.3. <i>L'intuitu personae</i> : la personne du mandataire.....	357
2. Le mandat écrit: l'exclusivité et la durée du mandat.....	358
2.1. Le domaine de l'exclusivité.....	358
2.2. Le territoire d'exclusivité .....	358
2.3. La durée du mandat exclusif.....	358
2.4. La révocation du mandat.....	359
3. La rémunération de l'agent artistique.....	359
3.1. Le taux et l'assiette de la commission de l'agent artistique.....	360
3.1.1. Le taux de la commission.....	360
3.1.2. L'assiette de la commission .....	361
3.2. La durée .....	362
3.3. Le débiteur de la commission.....	362
3.4. Sanctions.....	364

## **PARTIE 8**

### **La pratique des contrats à droits multiples ou « contrats 360° »**

#### **Chapitre préliminaire**

##### **L'environnement professionnel et juridique..... 367**

#### **Chapitre 1**

##### **Le contrat « 360° passif »..... 371**

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

## Chapitre 2

Le contrat « 360° actif ».....	374
--------------------------------	-----

## Chapitre 3

Les limites juridiques aux contrats 360° en France .....	375
1. La production phonographique et l'édition musicale .....	375
2. La production phonographique et le spectacle vivant.....	376
3. La production phonographique et les droits dérivés.....	377

## ANNEXES

### Annexe 1.1

#### **Code des usages et des bonnes pratiques de l'édition des œuvres musicales .....**

Préambule.....	381
1. La définition du métier d'éditeur .....	382
2. Le contrat de préférence.....	382
3. Le contrat d'édition .....	383
3.1. Soutiens à la création et avances récupérables.....	384
3.2. La remise de l'œuvre par l'auteur.....	384
3.3. La publication de l'œuvre.....	385
3.4. L'exploitation permanente et suivie et la diffusion commerciale de l'œuvre.....	386
3.4.1. L'exploitation permanente et suivie et la diffusion commerciale des œuvres ne relevant pas de la librairie musicale et de la musique classique.....	386
3.4.2. L'exploitation permanente et suivie et la diffusion commerciale des œuvres de librairie musicale.....	387
3.4.3. L'exploitation permanente et suivie et la diffusion commerciale de l'œuvre de musique classique.....	387
3.5. Les conditions de rémunération.....	388
3.6. La reddition des comptes.....	389
3.7. La durée du contrat d'édition.....	390
4. Litiges sur l'exploitation permanente et suivie et la diffusion commerciale de l'œuvre et résolution des conflits.....	390
4.1. La procédure.....	390
4.2. La commission de conciliation.....	391
5. La résiliation du contrat d'édition.....	392
5.1. Résiliation de plein droit en l'absence de régularisation après mise en demeure.....	393
5.1.1. En application du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur peut, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, mettre en demeure l'éditeur de régulariser la situation dans un délai de trois mois dans les cas.....	393
5.1.2. Le contrat d'édition prévoit que l'auteur peut, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, mettre en demeure l'éditeur de régulariser la situation dans un délai de trois mois .....	393
5.2. Résiliation de plein droit suite à des manquements non régularisables .....	393
5.2.1. En application du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur peut demander la résiliation de plein droit du contrat .....	393
5.2.2. Le contrat d'édition prévoit que l'auteur peut demander la résiliation	

# TABLE DES MATIÈRES - Les contrats de la musique

de plein droit du contrat dans le cadre de la procédure de l'article 41 du présent code.....	393
5.2.3. Le contrat d'édition prévoit que la résiliation peut être demandée par l'auteur si à trois reprises sur une période de moins de trois ans, la reddition des comptes n'a été effectuée qu'après mise en demeure de l'auteur dans les conditions de l'article 3.6 du présent code.....	394
6. Le contrat de coédition.....	394
7. Le contrat de sous-édition.....	394
8. Dispositions finales et transitoires relatives à la mise en œuvre des dispositions du présent Code des usages et des bonnes pratiques.....	395
9. Engagement des parties sur la bonne mise en œuvre du présent Code des usages et des bonnes pratiques.....	395
10. Révision du présent Code des usages et des bonnes pratiques.....	395
Annexe.....	396
<b>Annexe 1.2</b>	
<b>Modèle de contrat de cession d'édition d'œuvre musicale (CSDEM).....</b>	<b>397</b>
<b>Annexe 1.3</b>	
<b>Contrat de cession du droit d'adaptation audiovisuelle (CSDEM) .....</b>	<b>406</b>
<b>Annexe 1.4</b>	
<b>Pouvoir - général et irrévocable (CCSDEM) .....</b>	<b>408</b>
<b>Annexe 1.5</b>	
<b>Bulletin Sacem .....</b>	<b>410</b>
<b>Annexe 2</b>	
<b>Feuille de présence Spedidam .....</b>	<b>411</b>
<b>Annexe 3</b>	
<b>Contrat d'engagement d'artistes de variétés .....</b>	<b>412</b>
<b>Annexe 4</b>	
<b>Contrat d'engagement à durée déterminée d'artiste- interprète .....</b>	<b>416</b>
<b>Annexe 5</b>	
<b>Mandat.....</b>	<b>419</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>422</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>424</b>

PIERRE-MARIE BOUVERY

# Les contrats de la musique

MÉTIERS DE  
LA MUSIQUE  
8<sup>e</sup> édition

*Guide pratique de contrats de l'édition musicale, la production phonographique, la musique en ligne, la production audiovisuelle, le spectacle vivant, la gestion de carrière, la pratique des contrats à droits multiples ou « contrats 360° ».*

Le monde de la musique est complexe, et la mutation numérique ne le simplifie pas. Les intervenants sont nombreux : auteurs, artistes-interprètes, agents artistiques, éditeurs de musique, producteurs de disques, entrepreneurs de spectacles, producteurs audiovisuels et, plus récemment, distributeurs en ligne, portails, hébergeurs, etc. Autant d'acteurs différents aux rôles parfois méconnus qui nouent entre eux des relations encadrées par le droit et la pratique au travers du contrat.

Cet ouvrage, qui fut le premier publié dans ce domaine, a entièrement été réactualisé à l'aune des révisions législatives et des jurisprudences les plus récentes. Il propose les clés essentielles des rapports contractuels entre les partenaires dans les différents secteurs de la musique. Partant d'exemples tirés des principaux contrats, il décrit, avec précision et dans un langage clair, le rôle et les obligations de chacun sous l'angle juridique et financier.

Conçu pour servir tous les acteurs de la musique, il s'adresse en premier lieu aux auteurs, éditeurs, interprètes, producteurs, managers, start-up, etc. qui désirent professionnaliser leurs pratiques. Puisse cet ouvrage les aider à mieux gérer le succès auquel le talent et la passion les feront parvenir.

*Avec la collaboration de Sandrine Nédellec.*

**cm** éditions

39 €



ISBN : 9782367480541